

À GARDER SOUS LA MAIN

Les vaccins à vérifier *après 65 ans*

La campagne contre la grippe et le COVID-19 commence le 13 octobre 2026. C'est le bon moment pour faire le tour complet, avec vos parents ou pour vous-même, avant d'en parler au médecin ou au pharmacien.

VACCIN	QUAND	CE QUE PRÉVOIT LE CALENDRIER 2026	FAIT
Grippe	CHAQUE AUTOMNE	Une dose par saison à partir de 65 ans, et pour les personnes à risque plus jeunes. Prise en charge à 100 % avec le bon de l'Assurance maladie.	☐
COVID-19	CHAQUE AUTOMNE	Une dose à partir de 65 ans, au moins six mois après la précédente. Dès 80 ans : délai de trois mois et une dose supplémentaire au printemps.	☐
Zona	UNE FOIS, TOUTE L'ANNÉE	Deux doses à deux mois d'intervalle, à partir de 65 ans (dès 18 ans en cas d'immunodépression). Remboursé à 65 % depuis décembre 2024.	☐
Pneumocoque	UNE FOIS	Une dose unique à partir de 65 ans.	☐
Diphtérie, tétanos, coqueluche, polio	65, 75, 85 ANS...	Un rappel à 65 ans, puis tous les dix ans. Le rappel le plus souvent oublié.	☐
VRS	À PARTIR DE 75 ANS	Contre le virus respiratoire syncytial, recommandé à partir de 75 ans, et dès 65 ans en cas de maladie respiratoire ou cardiaque.	☐

Bon à savoir : depuis le 10 juillet 2026, le vaccin contre la grippe est sur ordonnance. Le pharmacien ou l'infirmier peut la rédiger et vacciner dans la même visite. La grippe et le COVID-19 peuvent être faits le même jour, un vaccin dans chaque bras.

Trois questions à poser cette semaine

1. **Où est ton carnet de vaccination ?** Rassemblez carnet papier, courriers et attestations de pharmacie. Mon espace santé reste souvent incomplet.
2. **Quand as-tu fait ton dernier vaccin contre la grippe, le COVID, le tétanos ?** Une date suffit pour savoir si un rappel est dû.
3. **As-tu reçu le bon de l'Assurance maladie ?** Même sans ce bon, le pharmacien, l'infirmier ou le médecin peut vacciner.